Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20260320-20260306-DE

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN SUR RANCE

Extrait du registre des délibérations

2026-03-06

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars, à 20 heures zéro minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de PLEUDIHEN-SUR-RANCE, sous la présidence de M. David BOIXIERE, maire.

Étaient présents : Mme MEHEUST Véronique, HULAUD Jean-François, Mme VAN DIEN Françoise, M. JUIN Didier, Mme LEROUX Marie-Pierre, M. OGER Bernard, Mme LEMARCHAND Christelle, M. DURNERIN Laurent, Mme PRIE Nathalie, M. VANNOOTE Dominique, Mme BLIN-VEAUDELET Christelle, M. GUINARD Jérôme, Mme FURET Aurélie, M. PALAHNIUK Don-Dee, Mme AUBRY Solène, M. GUICHARD Vivien, Mme VAUDELET Azéline, M. MARIE Jean-Claude, Mme BARDIN Chloé, M. PERCHE Julien, M. GOUBLY Nicolas, Mme ROQUES Bénédicte.

Secrétaire de séance : M. Vivien GUICHARD.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de M. David BOIXIERE, élu maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le maire a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de cinq adjoints. Au vu de ces éléments, il est proposé de fixer désormais le nombre d'adjoints à 6.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE de fixer le nombre d'adjoints au maire à six.

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme et certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 23 mars 2026.

Le Maire,
David BOIXIERE

MAIRIE DE PLEUDIHEN SUR RANCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
22690

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo